

DEFAILLANCES D'ENTREPRISES 3^{ème} trimestre 2006

G. ANO - C. DRIGNY- MERIEL

Au 3^{ème} trimestre 2006, en Ile-de-France, 1 968 défaillances d'entreprises ont fait l'objet d'une publication au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales.

Le nombre de défaillances d'entreprises enregistrées entre octobre 2005 et septembre 2006 s'élève à un peu moins de 10 000 unités, en baisse de 11,6 %. En province, la diminution du nombre de défaillances est moins importante (- 4,5 %).

Ce fléchissement tant national que régional pourrait s'expliquer par l'utilisation par les chefs d'entreprise des dispositifs de la loi de sauvegarde des entreprises*. Cette loi, entrée en vigueur début 2006, leur donne la possibilité d'anticiper et de prévenir les difficultés de leur entreprise avant qu'elle ne soit en cessation de paiement.

Cette diminution du nombre des défaillances est significative dans tous les secteurs d'activité de la région Ile-de-France.

*** Loi de sauvegarde des entreprises** : adoptée le 26 juillet 2005, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006, a pour but de faciliter la réorganisation d'une entreprise en difficulté en permettant la poursuite de son activité économique, le maintien de l'emploi et l'apurement de son passif.

Cette loi donne la possibilité à un chef d'entreprise d'utiliser la procédure de conciliation pour parvenir à un accord avec certains de ses créanciers afin de mettre fin aux difficultés de son entreprise. S'il échoue, il a alors recours à la loi de sauvegarde qui lui permet de déclarer au Tribunal les difficultés de son entreprise avant qu'elle ne soit en cessation de paiement et donc de faciliter son redressement.

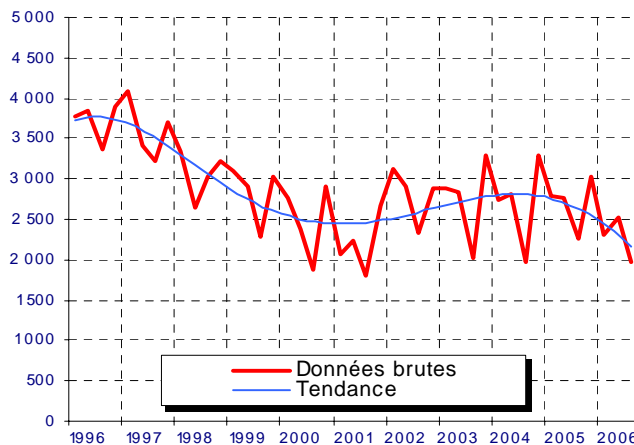
Les chiffres clés

Défaillances d'entreprises	Données brutes	
	3ème trim. 2006	Variation sur une année glissante (%) (1)
Ile-de-France	1 968	-11,6
Province	6 346	-4,5
France métropolitaine	8 314	-6,4

Source : BODACC

(1) : Evolution entre les 4 derniers trimestres et les 4 trimestres précédents

Défaillances d'entreprises sur dix ans



Source : BODACC, champ : ensemble des activités hors éducation, santé, activités associatives

Défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité

Données brutes

	2005		2006			Cumul sur un an (1)	Variation sur une année glissante (2)
	3ème trim.	4ème trim.	1er trim.	2ème trim.	3ème trim.		
Ile-de-France dont :	2 270	3 030	2 313	2 520	1 968	9 831	-11,6
Industrie (yc IAA)	246	291	228	240	187	946	-15,0
Construction	494	764	528	622	423	2 337	-13,4
Commerce	592	777	603	619	521	2 520	-10,4
Transports	126	154	130	107	97	488	-15,4
Immobiliers	72	91	67	88	70	316	-3,1
Services aux entreprises	470	576	495	552	420	2 043	-10,3
Services aux particuliers	270	377	262	292	250	1 181	-10,3
dont : hôtels, cafés, restaurants	142	224	160	163	143	690	-9,1
Province	6 263	8 154	6 793	7 345	6 346	28 638	-4,5
France métropolitaine	8 533	11 184	9 106	9 865	8 314	38 469	-6,4

Source : BODACC, champ : ensemble des activités hors éducation, santé, activités associatives

(1) : somme des 4 derniers trimestres

(2) : Evolution entre les 4 derniers trimestres et les 4 trimestres précédents

Défaillances d'entreprises selon les départements

Données brutes

	2005		2006			Cumul sur un an (1)	Variation sur une année glissante (2)
	3ème trim.	4ème trim.	1er trim.	2ème trim.	3ème trim.		
Paris	814	1 228	767	888	612	3 495	-21,9
Hauts-de-Seine	267	259	268	231	192	950	-21,0
Seine-Saint-Denis	316	454	326	385	336	1 501	3,7
Val-de-Marne	180	291	222	254	131	898	-6,0
Seine-et-Marne	155	231	163	201	217	812	-4,7
Yvelines	161	188	190	193	148	719	-1,6
Essonne	177	160	187	196	163	706	6,8
Val-d'Oise	200	219	190	172	169	750	-6,0
Ile-de-France	2 270	3 030	2 313	2 520	1 968	9 831	-11,6

Source : BODACC, champ : ensemble des activités hors éducation, santé, activités associatives

(1) : somme des 4 derniers trimestres

(2) : Evolution entre les 4 derniers trimestres et les 4 trimestres précédents

METHODOLOGIE :

Les défaillances d'entreprises couvrent l'ensemble des jugements prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaires. Elles ne tiennent pas compte de l'issue de ces procédures.

La notion de défaillance est différente de celle, plus large de cessation qui correspond à l'arrêt total de l'activité économique d'une entreprise. Une cessation est consécutive à la mort « naturelle » d'une entreprise quand le chef d'entreprise prend l'initiative de cesser son activité.

Sources : les statistiques de défaillances proviennent du B.O.D.A.C.C. (Bulletin Officiel d'Annonces Civiles et Commerciales), qui publie tous les mois les jugements intervenus au cours des mois précédents. Des aléas techniques peuvent faire varier considérablement le volume des publications (vacances, grèves, rattrapages ...). Compte tenu du décalage entre la date du jugement et celle de la publication, il faut attendre environ six mois pour que la statistique à la date du jugement soit pratiquement définitive.

Champ des données : les séries couvrent l'ensemble des secteurs d'activités sauf ceux relatifs à l'agriculture, l'administration, le secteur financier, l'éducation, la santé et l'action sociale, les activités associatives.

Rédaction achevée le 18 décembre 2006